



# Plan de secours GCS

Version n°5 en date du 01/04/2023, rédigée par Alain MILHEM.



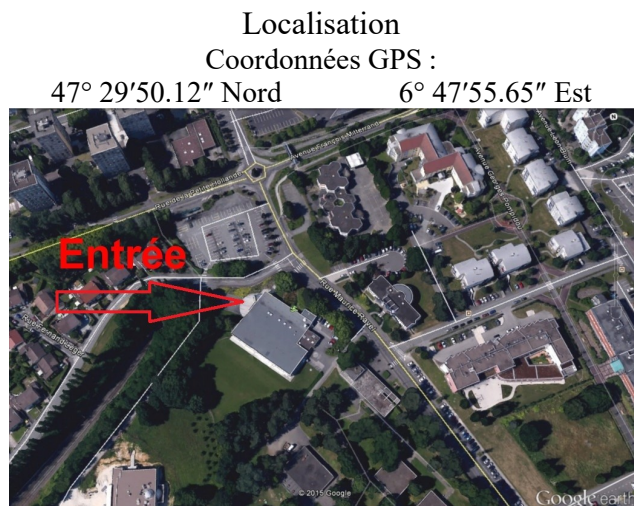
## LE SITE DE PLONGEE

### Piscine couverte de Montbéliard

Descriptif et conditions de plongée :

Accessible en voiture :  Oui  Non  
Temps nécessaire pour rejoindre un véhicule : 2 mn

Autres éléments concernant l'accès :



Profondeur maxi : 2,20 m

### L'ETABLISSEMENT D'APS

#### Groupe Comtois Subaquatique

**Club** : 12 Rue Renaud de Bourgogne  
25200 Montbéliard

**Bureau** : 6 rue des cerisiers  
25420 Courcelles les Montbéliard

**Téléphone président** : 06.03.03.40.52

N° affiliation FFESSM : 06250007

N° déclaration APS : 02511ET0020

Agrément Jeunesse et Sports n° 18826 du

### MATERIEL DE SECOURS



**Matériel de secours et assistance Oxygène :**

**Au bord du bassin :**

1° A côté du pédiluve

2° Plot départ sous horloge

**Trousse des secours :**

Contenu vérifié

le : \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_

**Défibrillateur**

**Au bord du bassin :**

1° A côté du pédiluve

2° Plot départ sous horloge

### ASSUREUR / ASSISTANCE

Nom : AXA assurance cabinet Lafont

Tél : 33 (0)1.55.92.22.82

N° d'inscription ORIAS : 07 012 597

N° FDBF 1073044604HS (I.O.B)



Oxygénothérapie, défibrillateur, trousse secours sur la table face aux tampons dans le local matériel.

### NUMEROS D'URGENCE

Police Gendarmerie



Pompiers



SAMU



Toutes urgences



# EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

La procédure de déclenchement des secours est placée sous la responsabilité du directeur de plongée (art. A322-72 du Code du Sport) qui réalise ou fait réaliser par des personnes compétentes le sauvetage, l'alerte et les premiers secours exigés par l'état de la victime, jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés

## A - Prise en charge de la (ou des) victime(s)

- 1 - **Bilan** : conscience, ventilation spontanée,
- 2 - **Mise sous oxygène : 15 litres par minute**
- 3 - **Autres actions de secourisme** : réchauffer, réconforter, faire boire si la victime le souhaite et le peut (1 litre pour un sujet conscient, petites prises), **Aspirine 500 mg si la victime le souhaite et le peut.** Allonger et réchauffer (éventuellement mettre à l'ombre).

## B – Message d'alerte

**Numéro d'urgence : le 15 (SAMU)**

- 1 - **Se présenter** : Je suis ... Mon N° de tel.  
Nous avons affaire à un (ou des) accident(s) de plongée.
- 2 - **Coordonnées du lieu** :  
Piscine couverte de Montbéliard 16 rue Maurice Ravel 25200 MONTBELIARD.  
GPS : Latitude N 47° 29'50.12", Longitude E 6°47'55.65"
- 3 - **Indiquer la localisation de la (ou les) victime(s)** :  
Il y aura quelqu'un à l'entrée du local infirmerie de la piscine pour guider les secours.
- 4 - **Transmission du bilan** :  
Conscient (ou pas). Ventilé (ou pas).  
Traitement en cours (oxygène, hydratation, médicaments administrés).  
Présence d'un médecin ou non.

Autres numéros :



## C - Organisation de l'accueil

Deux personnes attendent à l'entrée du local infirmerie de la piscine :

- une restera à l'entrée pour attendre les secours suivants, elle reste jusqu'au départ des secours
  - une autre personne pour accompagner les secours de l'entrée jusqu'à l'accidenté.
- Ne pas hésiter à mettre des gilets jaunes pour être identifié.

## D - Informer

- Le président du CoDep 25 : M. Amans ECHARD au 06.87.32.52.07
- Un Médecin Fédéral
- Le président du club : Mr LE MEUNIER Georges au 06.03.03.40.52 ou 03.81.97.53.32.
- Le directeur de la piscine au : 06.84.63.76.54

**NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCEDURE ENTAMEE, MEME EN CAS D'AMELIORATION.**

**EN CAS DE DOUTE, AGIR COMME SI UN ACCIDENT ETAIT DECLARE.**

**NE JAMAIS REIMMERGER UNE PERSONNE ACCIDENTEE.**

EVACUATION

Remplir la fiche d'évacuation de plongeur.